

MONOGRAPHIE

Focus sur :
Les Equipistes de l'écurie
des Crins de Conscience

ZOOM

Le projet de l'exploitante est de créer un éco-lieu intégrant entre autres un cadre de vie adapté et respectueux pour les équidés, une pension équine spécialisée dans l'accompagnement global.

En 2020, elle a construit une première équipiste et accueille ses premiers chevaux en pension. Depuis elle a créé d'autres équipistes pour accueillir plus de chevaux.

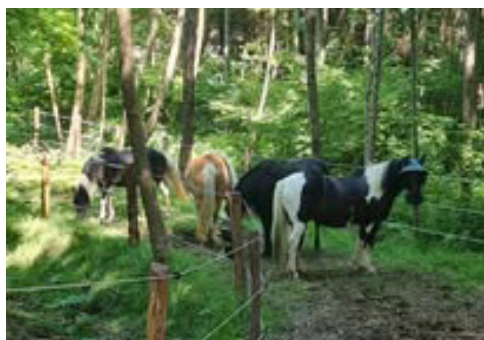
Le projet de l'exploitante se construit aussi autour d'un axe agroécologique avec l'implantation de haie, la diversité des espèces prairiales et le suivi de la biodiversité.



**Exploitation équine
en région Grand Est**

Ecurie des Crins de Conscience : lieu de vie et ressourcement pour chevaux

LIEU DE VIE OUVERT POUR LES CHEVAUX ET ORIENTÉ VERS LEURS BESOINS FONDAMENTAUX PERMETTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE LEUR OFFRIR DES CONDITIONS DE VIE FAVORABLES



Chiffres clés de l'exploitation

Main d'œuvre :

0,5 UMO exploitante + 0,25 UMO aide de son mari

0,5 UMO salariée : une apprentie CAP palefrenier

Une monitrice se rend sur la structure pour proposer de l'enseignement aux propriétaires.

Surface : 52 ha dont 35 ha récoltés en foin + 18 ha en culture de trèfle.

Nombre de chevaux : 19 chevaux dont 15 pensions et 4 poneys et chevaux en propriété

Chevaux de loisir, chevaux retraités et poulains (de 18 mois à 27 ans)

Cavaliers de loisir, pratique en extérieur et travail à pied.

Infrastructures :

- 4 équipistes permettant d'accueillir 4 lots différents de chevaux
 - Une piste d'intégration
 - Une carrière en sable et copeaux de bois, 30 * 45 m, éclairée
 - Un home club, sellerie, parking

Zoom sur l'activité

4 équipistes :

- Une grande piste : 12 chevaux ; 4 râteliers répartis sur les pistes, une zone de couchage litière paille dans un bâtiment (100m²), 2 autres abris équipés de tapis physiogom (Fautras), une terrasse avec 2 tapis au sol
- Une deuxième piste plus petite aménagée en 2022, pour 3 ou 4 chevaux, une zone stabilisée comprenant : 2 cloches à foin et un abreuvoir, 1 grand abris (3*6m) avec tapis physiogom (Fautras)
- Une troisième piste plus petite aménagée en 2023 pour 4 chevaux, une zone stabilisée avec 1 abris, 2 cloches à foin, un abreuvoir
- Une piste emphysémateux : dispositif de pâturage au fil, 7 à 8 paddocks en herbe
- Une quatrième piste entièrement dédiée aux chevaux emphysémateux.

Dans toutes les pistes, la largeur des pistes est de 5 m.

Une période hivernale : les chevaux sont sur les pistes, l'accès au pâturage est arrêté pendant 2 ou 3 mois selon la météo, les râteliers sont regroupés sur la partie stabilisée près des abris, le foin est à volonté mais sous filet à foin, le ramassage des crottins a lieu deux fois par jour.

Une période estivale : les chevaux sont sur les grandes pistes (la plus grande 1 km) et les râteliers sont répartis sur les pistes, accès au paddock en herbe en journée de 8 h00 à 17h00. Les chevaux en surpoids ont un panier pendant la période d'accès à l'herbe, le ramassage des crottins a lieu deux fois par jour.

Les chevaux peuvent aller plusieurs jours de suite dans la même parcelle de paddock en herbe si la quantité d'herbe est suffisante, les refus sont gyrobroyés. La même parcelle peut être pâturée à nouveau dès que la pousse de l'herbe le permet.

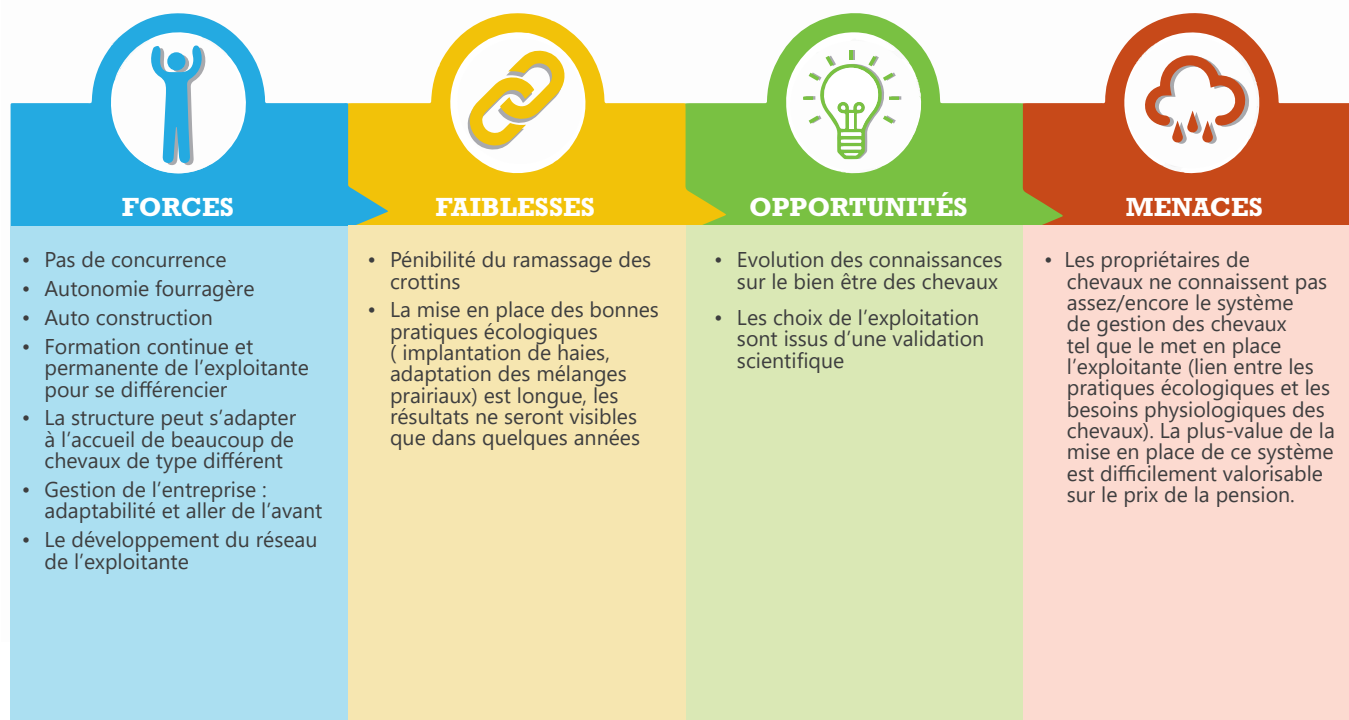
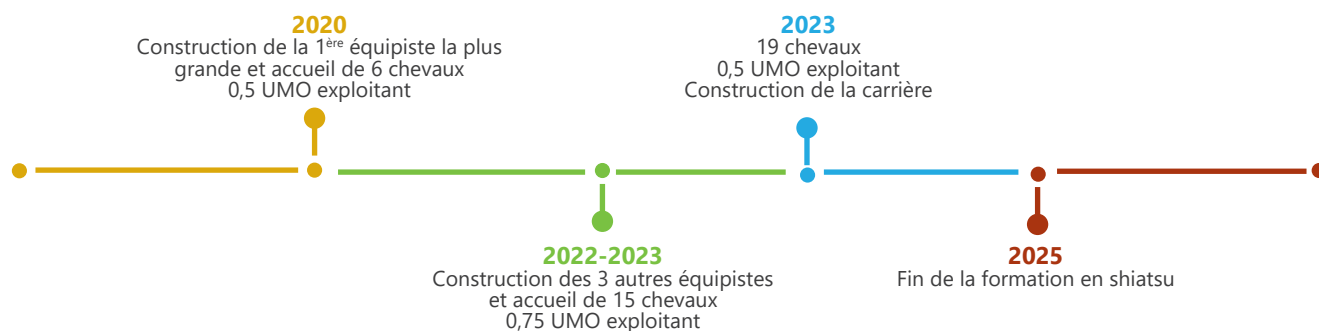
TRAJECTOIRE DE L'EXPLOITATION

Témoignage d'Emmanuelle COURTOIS



« Notre objectif est de continuer à développer un éco lieu au sein duquel nous proposons un lieu de vie pour les chevaux et un lieu de ressourcement (via les accompagnements bien-être pouvant être proposés pour les chevaux et/ou leurs propriétaires).

Notre approche est orientée dans une vision globale valorisant l'individuel et le collectif, en incluant la préservation de la Nature. Ainsi nous pouvons accueillir des chevaux dont les propriétaires sont proches ou éloignés. »



LES SPÉCIFICITÉS, POINT PAR POINT

Gestion des crottins

Le ramassage des crottins s'effectue à l'aide d'une brouette électrique 2 fois par jour.

Le temps passé pour les 4 pistes :

Au printemps : le matin 3h seule, le soir 1h30

En hiver : le matin 4h00, le soir : 2h00

Les crottins sont stockés en fumière et épandus sur les prairies de fauche 1/3 tous les 3 ans.

Gestion de l'alimentation

Des ballots de foin dans des rateliers cloche, avec un filet à foin (4.5cm de maille).

Le concentré est acheté par le propriétaire du cheval et est distribué par l'exploitante individuellement. Les chevaux sont sortis de la piste pour recevoir le concentré

Gestion de la litière

Le bâtiment de la grande piste est paillé tous les jours (matin et soir) et le curage a lieu une fois par semaine.

Gestion du pâturage en équipiste

Au mois d'avril, l'exploitante fait le tour de tous les paddocks de toutes les pistes pour évaluer la qualité et la quantité d'herbe. À la suite de cela elle organise un ordre de pâturage. Chaque soir, l'exploitante évalue la qualité, quantité et portance de la prochaine parcelle de pâturage pour adapter sa conduite si besoin.

S'il y a des refus, ils sont gyrobroyés.

Une fois paturés, les paddocks restent au repos 12 semaines avant d'envisager un second cycle de pâturage.

Gestion du parasitisme

La gestion du parasitisme repose sur des coproscopies qui sont réalisées 3 fois par an.

Si le résultat est de plus de 200 œufs, alors ces chevaux sont vermifugés chimiquement. Les autres chevaux reçoivent un vermifuge à base de plante.

Gestion des haies

1,5 km de haie ont été implantées pour enrichir les sols, pour la diversification alimentaire et pour faire des clôtures entre les paddocks. Un entretien régulier est réalisé pour garantir un bon fonctionnement de la clôture électrique.

Construction et coût

8 rateliers : 5 630 €

Une brouette électrique : 1 990 €

Bâtiment, + aménagement du bâtiment et des pistes : 78 000 €

FACTEURS CLÉS DE RÉUSSITE

- Projet longuement réfléchi,
- L'exploitante s'est faite conseillée et s'est formée
- Observation des chevaux
- Auto-construction
- Réfléchir le ramassage des crottins
- La réflexion autour de la rémunération du travail de l'exploitant et de son bien-être physique et psychologique est primordiale





RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

(CHIFFRES 2023 - EXPLOITATION EN COURS DE DÉVELOPPEMENT)

Produit total	77 655 €
Charges totales	49 356 €
EBE/UMO exploitant	28 299 € (0.8 UMO exploitant)

INFO SUR LA SPÉCIFICITÉ

Une équi-piste est un système d'hébergement des équidés sur pistes. Elle se caractérise par les points suivants :

- les équidés vivent en extérieur et en groupe ;
- les différentes ressources (alimentation, eau, abri, etc.) sont éloignées les unes des autres ;
- l'organisation du site est étudiée pour inviter à un mouvement fluide et continu, sans stress ;
- l'accès à l'herbe est régulé en fonction des capacités digestives des chevaux, et de la capacité de renouvellement spontané des zones pâturées.

Source Association Equi Pistes

TARIF DE PENSION

Tarif de pension : Hébergement, foin à volonté + CMV 5 jours sur 7 et accès aux infrastructures : 275 € TTC /mois,

- Hébergement, foin à volonté + CMV 5 jours sur 7 + administration de 2 rations/jour (compléments à la charge du propriétaire) et accès aux infrastructures : 315 TTC €/mois.

Regard de technicienne



Émilie Rivière

Chambre d'agriculture
du Grand Est

Un mode d'hébergement encore peu développé pour lequel il y a peu de recul sur les pratiques. Cela nécessite beaucoup d'observations et beaucoup de remise en question.

Un mode d'hébergement qui tient compte des besoins physiologiques du cheval.

Fiche réalisée par :

Émilie Rivière - Chambre d'agriculture du Grand Est
emilie.riviere@grandest.chambagri.fr - 06 01 21 36 65

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Juin 2025 - Réf. : 00 23 602 033

Conception : Beta Pictoris - Mise en page : Sarah Dauphin (Idele)

Crédit photos : écurie les crins de conscience

En savoir plus : <https://inosys-reseaux-elevage.fr>



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Éperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

